

Défense et illustration de la grammaire traditionnelle

"Le principal malentendu concernant le langage venait du fait qu'on ne le considérait que comme moyen de communication ..."

H. Steinthal (1850) (1)

1. Archéologie du savoir

"La conception qu'on se fait de la finalité de l'enseignement des langues étrangères a changé de façon radicale au cours des vingt dernières années. Autrefois, l'enseignement des langues, et du français en particulier, était dominé par une approche littéraire de la langue : sans que cela fût dit expressément, on apprenait le français essentiellement pour le lire, et l'accent était mis sur la langue écrite soignée d'une part (le 'français soutenu') et la 'culture française' d'autre part (représentée notamment par les 'grands auteurs'). [...] Entre-temps, par suite de l'intensité accrue des échanges entre les peuples, on a fini par se ressouvenir de la fonction première de la langue, laquelle est avant toute chose un outil d'utilisation courante. D'où l'importance accordée maintenant à la communication orale d'une part, et à la civilisation d'autre part ..." (2). C'est en ces termes que Jean-Paul Confias caractérise, fort pertinemment d'ailleurs, le changement survenu dans l'orientation de l'enseignement des langues étrangères. Il est désormais, pourrait-on dire, en harmonie avec son époque, placée sous le signe de l'information, en harmonie aussi avec la linguistique, qui insiste sur le fait que la "fonction essentielle de cet instrument qu'est une langue est celle de communication" (3). En prenant pour point de départ ces concepts-clés, il est possible de construire des modèles, voire

des théories de l'activité langagière et, partant, de mieux comprendre le fonctionnement de la langue dans l'instance du discours, d'en tirer aussi des conséquences d'ordre pédagogique. Tout, en principe, devrait donc être pour le mieux dans le meilleur des mondes. Or, malgré l'intensification de la réflexion didactique, malgré les progrès indéniables de la linguistique et des disciplines d'obédience linguistique, il n'en est pas ainsi. Les résultats escomptés se font attendre; les fruits ne passent guère la promesse des fleurs. Que dire si le raisonnement était hasardeux dès ses premiers termes ? Essayons d'y voir plus clair.

Il y a une modalité d'emploi du langage qui dépasse les impératifs de la communication immédiate : le langage écrit. En se posant la question de savoir ce qui garantit le fonctionnement du langage écrit hors de l'acte de parole qui l'a vu naître, on trouve les premiers éléments d'une réponse : c'est sa faculté d'abstraction et de généralisation. Le fondement en est la signification inhérente à chaque phénomène du langage, à chaque manifestation linguistique. Emile Benveniste, à mainte reprise, a attiré l'attention sur ce fait en apparence banale. "Avant toute chose", note-t-il dans une contribution de 1966, "le langage signifie, tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain". Ces fonctions, précise-t-il, sont si diverses et si nombreuses que l'entreprise de les énumérer "reviendrait à citer toutes les activités de parole, de pensée, d'action, tous les accomplissements individuels et collectifs qui sont liés à l'exercice du discours : pour les résumer d'un mot, je dirais que, bien avant de servir à communiquer, le langage sert à vivre. Si nous posons qu'à

défaut du langage, il n'y aurait ni possibilité de société, ni possibilité d'humanité, c'est bien parce que le propre du langage est d'abord de signifier". (4)

Parce que le langage signifie, il peut se rapporter à tout et tout exprimer, aussi bien en contact direct avec la 'réalité' que sur le plan intellectuel, c'est-à-dire de manière tout à fait 'abstraite'. C'est la raison pour laquelle il a puissamment contribué à l'évolution et à l'élargissement des connaissances humaines, surtout depuis l'invention de l'écriture. L'écriture, d'autre part, en objectivant le langage, a permis de le maîtriser, de déterminer consciemment son développement tout en assurant sa conservation. (5)

Depuis l'Antiquité classique, écriture et évolution du langage sont étroitement liées dans la plupart des communautés linguistiques de l'Europe. Il en résulte un nouveau type de langage désigné par un terme technique : la langue littéraire. Employé depuis les années trente dans les travaux tchèques et soviétiques consacrés à la 'culture de la langue', ce terme fait son apparition, semble-t-il, sous la plume d'Antoine Meillet et des étudiants de Ferdinand de Saussure. (6) Dans une partie moins connue du Cours, sous la rubrique "Langue littéraire et idiome local", on lit par exemple ceci : "Par 'langue littéraire' nous entendons non seulement la langue de la littérature, mais, dans un sens plus général, toute espèce de langue cultivée, officielle ou non, au service de la communauté tout entière." Les lignes qui suivent, bien que conçues sous un angle historique, mettent en relief une particularité de la langue littéraire : "Livrée à elle-même, la langue ne connaît que des dialectes dont aucun n'empiète sur les autres, et par là elle est vouée à un fractionnement indéfini. Mais comme la

civilisation, en se développant, multiplie les communications, on choisit, par une sorte de convention tacite, l'un des dialectes existants pour en faire le véhicule de tout ce qui intéresse la nation dans son ensemble ..." (7). Un 'dialecte' promu au rang de koinè, de langue officielle et commune, qui exprime, pour reprendre la formule des Thèses du Cercle linguistique de Prague, "la vie de culture et de civilisation (fonctionnement et résultats de la pensée scientifique, philosophique et religieuse, politique et sociale, juridique et administrative)" (8), se caractérise par son unité et son homogénéité. Ce caractère unifié et relativement homogène n'est pas dû au hasard : il est une fonction de l'attention consacrée à la langue par certains de ses usagers, une fonction, pour ainsi dire, de leur 'conscience linguistique'.

"Créer une langue littéraire consiste presque toujours à créer un vocabulaire." A cette observation de Meillet destinée à faire saisir la spécificité du phénomène en question s'ajoute une autre : "Les langues littéraires, et principalement les langues de prose, sont amenées à compliquer les phrases pour exprimer des nuances de pensée et pour présenter les idées d'une manière complète." L'explication en est simple; elle précise en quelque sorte un aspect du principe d'abstraction' caractéristique de la langue littéraire : "Les phrases de la conversation tirent de la situation des interlocuteurs, du ton de voix, des gestes une partie de leur clarté : même incomplètes, même incorrectes, elles sont intelligibles. Au contraire, les phrases d'une oeuvre écrite doivent se comprendre par elles-mêmes; il faut donc qu'elles soient régulières et que tout y soit exprimé. Le grammairien y peut observer les règles appliquées à plein." (9)

Les observations de Meillet au sujet du vocabulaire et de la syntaxe de la langue littéraire sont confirmées par Bohuslav Havránek, l'auteur des remarques sur la langue littéraire des Thèses du Cercle linguistique de Prague. L' 'intellectualisation' de la langue implique, souligne-t-il, l'élargissement et la modification du vocabulaire et le développement d'une syntaxe proprement dite : "le besoin de s'exprimer sur des matières qui n'ont pas de rapport direct avec la vie réelle, et sur des matières nouvelles, nécessite de nouvelles expressions, que la langue populaire ne possède pas, ou qu'elle ne possédait pas jusqu'alors; le besoin également de s'exprimer même sur des choses connues de la vie réelle, avec précision et d'une façon systématique, aboutit à la création de mots-concepts, et d'expressions pour les abstractions logiques ainsi qu'à une définition plus précise des catégories logiques à l'aide des moyens d'expression linguistique". A propos de la syntaxe, on lit la notice suivante : "L'intellectualisation de la langue ... est également due au besoin d'exprimer l'interdépendance et la complexité des opérations de pensée - d'où non seulement des expressions pour les notions abstraites en cause, mais aussi des formes syntaxiques (élaboration de la phrase avec subordonnées au moyen de formules plus précises)." (10)

Les réflexions d'un Ferdinand de Saussure et d'un Antoine Meillet, reprises de façon systématique par Bohuslav Havránek, constituent le point de départ d'une théorie de la langue littéraire élaborée par le dernier et d'autres savants tchèques ainsi que par certains spécialistes de la linguistique soviétique. Cette théorie, et c'est ce qu'il faudrait retenir, est au service d'une nouvelle discipline; "... la transformation

de la langue comme simple moyen, simple représentant du monde objectif, en objet autonome de notre attention, de nos réflexions, de nos émotions - ce rapport à l'égard de la langue peut être caractérisé comme culture de la langue". (11). Les thèses du Cercle linguistique de Prague de 1932 entièrement consacrées à la nouvelle discipline commencent par préciser que l'attention dont la langue est l'objet se manifeste par des voies différentes, à savoir "par le travail théorique des recherches linguistiques", c'est-à-dire celles qui ont en vue "le perfectionnement de la langue littéraire", "par l'enseignement de la langue à l'école" et, enfin, "par le travail de l'écrivain". (12). La culture de la langue peut être considérée comme l'équivalent 'scientifique' des activités de tous ceux qui, écrivains ou traducteurs, instituteurs ou savants, grammairiens ou lexicographes, académiciens ou amateurs de beau langage, se sentent responsable du sort de 'leur' langue. Ce sont eux qui, avant la naissance d'une discipline scientifique (et officiellement reconnue) s'intéressent au caractère sonore d'une langue littéraire, à l'aspect de son orthographe, à la physionomie de sa grammaire, au cours de sa syntaxe, à l'évolution de son vocabulaire. Les grandes langues de civilisation leur doivent plus qu'on ne pense.

"La linguistique moderne se défie - et surtout s'est longtemps défiée - des langues littéraires. Durant le XIX^{ème} siècle, les linguistes se sont proposé avant tout d'étudier le développement spontané du langage, et ils ont été conduits par là soit à négliger autant qu'ils le pouvaient les langues écrites, soit, là où ils n'avaient pas d'autres données, à essayer de deviner les parlars populaires à travers les textes dont ils étaient, malgré eux, réduits à se servir." (13). Le tableau

brossé par Meillet, abstraction faite de l'élaboration d'une culture de la langue dans d'autres traditions de recherche, n'a pratiquement pas changé. Le linguiste d'orientation descriptive a hérité la méfiance du néo-grammairien à l'égard de la langue littéraire. Il insiste sur le fait que 'scientifique' s'oppose à 'prescriptif'. "La difficulté qu'il y a à dégager la linguistique scientifique de la grammaire normative rappelle, selon lui, celle qu'il y a à dégager de la morale une véritable science des moeurs". (14) - "Leave your language alone!", dirait Robert A. Hall dans le même esprit. En fondant l'étude scientifique du langage humain, le linguiste moderne ne s'aperçoit pas de l'importance du phénomène qu'il met entre parenthèses.

2. Téchné grammatiké

La culture de la langue, selon les Thèses du Cercle linguistique de Prague, "est la sollicitude déployée pour développer dans la langue littéraire, tant celle de la conversation que celle des livres, les qualités que réclame sa fonction spéciale". Ces qualités seraient au nombre de trois : la première est la fixité, "c'est-à-dire que la langue littéraire doit éliminer toutes fluctuations inutiles et qu'on doit former un sens linguistique sûr pour la langue littéraire; la seconde est l'aptitude à rendre avec clarté et précision, finement et sans effort les nuances les plus variées; la troisième est l'originalité de la langue, c'est-à-dire le renforcement des traits qui lui donnent son caractère". (15). Ces remarques s'allient, par une sorte d'affinité, à certaines pensées du célèbre Discours sur l'universalité de la langue française (1784). Or, en regardant de près l'ouvrage de Rivarol et les écrits d'autres

auteurs qui, avant ou après lui, se sont penchés sur 'le génie' de leur langue maternelle, on se rend compte d'une tradition de réflexion dont l'objet est la langue littéraire. Elle suit pour ainsi dire son destin.

Le phénomène signalé mérite qu'on s'y arrête un instant. Bien que le caractère de la réflexion change au cours du temps, qu'elle obéisse aux règles de la présentation édictées par le goût et l'esprit de l'époque, elle comporte un certain nombre de constantes attestées depuis l'Antiquité. (16). Il est par exemple intéressant de noter qu'aux XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles elles font partie intégrante d'un genre littéraire particulier que l'on pourrait qualifier de portrait du langage. Bref, une fois reconnues la portée culturelle de la langue littéraire, son importance au sein de la communauté linguistique, elle devient l'objet d'une attention soutenue. On est conscient de sa valeur, et les tentatives de dégager ses caractéristiques, de mettre en lumière sa beauté et sa perfection ou, plus sobrement, ses qualités se renouvellent sans cesse. (17)

Il importe de retenir, et ce serait un premier point, que l'existence d'une langue littéraire est la manifestation d'une conscience linguistique, c'est-à-dire de la conception idéale d'une langue et du sentiment intime de ses règles et de ses valeurs. (18). Autrement dit : l'évolution d'une langue littéraire, dès l'origine, est la fonction d'une certaine conception du langage qui, concrétisée en idéal, sert d'orientation à des générations de 'lettrés'.

Les linguistes qui se sont intéressés à l'évolution des langues ont bien vu que la langue littéraire est "un produit de la culture", qu'elle reste, une fois formée, "en général

assez stable, et tend à demeurer identique à elle-même"; ils sont renseignés du fait que "sa dépendance de l'écriture lui assure des garanties spéciales de conservation". Et pourtant ils l'ont écartée du domaine de leurs études à cause de son caractère artificiel. De plus, elle "se superpose à la langue vulgaire, c'est-à-dire à la langue naturelle", et voile partant l'évolution ininterrompue des phénomènes linguistiques. (19). Si les langues littéraires sont des langues artificielles et difficiles à manier, c'est parce qu'elles n'ont pas eu le loisir de se développer librement. Le linguiste moderne - l'exemple suivant le montre assez clairement - croit devoir insister sur cet état de choses tout à fait anormal : "Les Français n'osent plus parler leur langue parce que des générations de grammairiens, professionnels et amateurs, en ont fait un domaine parsemé d'embûches et d'interdits. Dans un monde qui change à un rythme chaque jour accéléré, les Français, comme tous les humains, ont sans cesse besoin de nouveaux mots et de nouveaux tours. Or, on les a dressés à obéir, à respecter le précédent, à n'innover en rien ..." (20). Tous ceux qui, depuis l'aube de la linguistique moderne, s'approchent du langage humain dans un esprit rigoureusement 'scientifique', qui pensent que "la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même" (21), auraient souscrit au principe de cette argumentation.

Puisqu'il n'y a pas de règle sans exception, on rencontre des linguistes qui, tout en s'apercevant du caractère artificiel de la langue littéraire, émettent à son sujet une opinion autrement favorable : "Les services que les écrivains ont rendus chez nous à la constitution de la langue commune sont immenses. C'est à l'effort combiné des littérateurs et des gram-

mairiens que nous devons le français, tel que nous l'apprenons à l'école. Ils ont forgé pour nous ce bel instrument, veillant avec diligence à ce qu'aucune rouille ne l'altère. L'épuration de la langue, poursuivie pendant plusieurs siècles, peut paraître un travail de chicane mesquine et pédantesque; nous tirons assez de profit de ce travail pour être reconnaissants à ceux qui l'on fait." (22). Joseph Vendryes, l'auteur de ces lignes, met en passant le doigt sur quelque chose d'une portée générale : la langue littéraire est le résultat de l'effort persévérant des écrivains et des grammairiens. Les premiers, souvent en s'inspirant d'un modèle ou d'un idéal, ont essayé de l'illustrer, les derniers, à partir d'un moment donné, se sont appliqués à l'analyser et à établir des règles. Leur grammaire qui, selon la définition consacrée depuis l'époque de la Renaissance (23), est "l'art de parler et d'écrire correctement", "a pour objet la connaissance des rapports qui se sont formés, entre les éléments du langage ou mots ..., ainsi que des règles que l'usage a établies". (24). Cette conception de la grammaire, soit dit entre parenthèse, se rapproche sensiblement de celle d'un Denys le Thrace, l'auteur de la célèbre Τέχνη γραμματικῆ. (25)

Une langue littéraire de type européen, et ce serait le deuxième point à retenir, peut être considérée comme une langue normalisée. Elle est caractérisée par l'existence d'une norme codifiée dans les domaines de l'orthographe et de la prononciation, de la grammaire et du vocabulaire.

3. Grammaire générale et grammaire particulière

La grammaire générale, selon Jules Marouzeau, "établit les faits et les lois qui, indépendamment de telle langue particu-

lière, intéressent tout mode d'expression de la pensée humaine". (26). Cette définition aurait été approuvée par les auteurs de la Grammaire de Port-Royal et par les savants du XVIII^{ème} siècle, car pour eux, la grammaire générale était "la science raisonnée des principes immuables et généraux de la Parole prononcée ou écrite dans toutes les langues" (27). Il s'agit, dans les deux cas, du problème des 'universaux du langage', avec cette différence toutefois que le linguiste est conscient de la difficulté du problème à résoudre, tandis que le grammairien philosophe le croyait résolu. Comment expliquer cette divergence d'opinions ? Comment expliquer le fait que, depuis l'Antiquité, des générations de philosophes et de grammairiens ne mettaient pas en doute l'universalité des catégories de la grammaire ni l'universalité du raisonnement 'logique' ? La tentative de répondre à ces questions mènera plus loin que l'on ne pense.

Le critique de la grammaire générale a évidemment raison : "... le projet des cartésiens reste limité par leur conception du rapport entre pensée et langue. L'innéisme cartésien amène à la croyance en un 'ordre naturel des pensées'; dès lors, les règles universelles du discours appartiennent non plus à la linguistique, mais à la logique" (28), à une logique, pour être plus précis, qui est issue de l'analyse grammaticale. A cela il faut ajouter que l'universalité des catégories grammaticales, étroitement liées, selon les grammairiens philosophes, aux catégories de la pensée, relève également du domaine des hypothèses. Cependant, tout en critiquant les fondements de la grammaire générale, il ne faut pas perdre de vue quelque chose d'essentiel. Si les modalités du raisonnement des grammairiens philosophes peuvent être considérées comme périmées, le point de

départ - le 'système de référence' - demeure juste. Dans le cas des 'constantes' de la grammaire générale (parties du discours, 'modes' et 'accidents') qui constituent la charpente de l'édifice théorique, il s'agit de catégories linguistiques communes à la plupart des langues indo-européennes. La thèse de l''universalité' de ces catégories repose donc, du moins pendant l'époque qui s'occupe avant tout de l'analyse des principales langues européennes, sur une base assez solide; les catégories de la grammaire générale coïncident avec celles de la grammaire traditionnelle. (29). Cette grammaire dite 'traditionnelle' est le résultat des analyses linguistiques effectuées par les grammairiens grecs et latins. Il a été en quelque sorte confirmé par le travail de leurs successeurs qui se sont mis à analyser les langues de l'Europe moderne, et ils l'ont complété sur plus d'un point. On leur doit par exemple l'élaboration d'une syntaxe, c'est-à-dire de l'analyse de la phrase et la définition des éléments qui la constituent. (30)

Il ressort de ces constatations que la grammaire traditionnelle, perfectionnée au cours des siècles par des générations de grammairiens, est bien meilleure que sa réputation. Elle fournit toutes les catégories requises pour la description des langues de type indo-européen. Autre argument de poids : elle a fait ses preuves. Jusqu'à l'avènement de la linguistique générale, elle a rendu d'excellents services à la communauté linguistique tout entière. Puisque l'enseignement continue à en profiter, une devise, après une phase de tâtonnements infructueux, semble s'imposer : retour à la grammaire traditionnelle ! Il n'est pas encore trop tard pour renouer avec la tradition.

Une tâche urgente de la linguistique ayant surmonté ses préjugés à l'égard de la grammaire traditionnelle serait de s'employer à sa défense et à son illustration. Pour gagner la confiance de tous ceux qui se méfient d'elle, il faudra commencer par montrer que les analyses 'grammaticales' de la linguistique moderne, abstraction faite des divergences terminologiques, sont très proches de celles de la grammaire traditionnelle. De même, on fera ressortir les affinités foncières qui existent entre les différentes méthodes d'analyse linguistique; la distance entre la 'théorie des constituants' de la linguistique américaine (qui est à l'origine de la grammaire générative), la 'perspective fonctionnelle de la phrase' de l'École de Prague, la 'syntaxe structurale' d'un Tesnière et la 'grammaire fonctionnelle' d'un Martinet est moins grande qu'on ne pense.

Le travail d'analyse de la linguistique moderne pourrait par contre contribuer à améliorer l'organisation de la grammaire traditionnelle. En agencant d'une façon plus harmonieuse ce système de description, on fera mieux saisir les mécanismes de la langue. Les recherches d'un Bühler, d'un Tesnière, d'un Benveniste et d'un Martinet seront à cet égard particulièrement enrichissantes. (31). On peut noter que parmi ceux qui, de bonne heure, se sont rendu compte de la possibilité d'une meilleure organisation du système grammatical figure le grand savant genevois. Dans son cours du 14 janvier 1909, en abordant le sujet des 'subdivisions de la grammaire', il fait observer ceci : "Il manque entre elles une véritable coordination, [un moyen] d'estimer la véritable valeur de chacune dans l'ensemble." (32)

Il reste à éclairer un deuxième aspect de la grammaire traditionnelle, celui évoqué par l'expression grammaire particulière. Les grammairiens philosophes en parlent en ces termes : "La Grammaire générale est une Science, parce qu'elle n'a pour objet que la spéculation raisonnée des principes immuables et généraux de la Parole; une Grammaire particulière est un Art, parce qu'elle envisage l'application pratique des institutions arbitraires et usuelles d'une langue particulière aux principes généraux de la Parole. La Science grammaticale est antérieure à toutes les langues, parce que ses principes sont d'une vérité éternelle, et qu'ils ne supposent que la possibilité des langues : l'Art grammatical au contraire est postérieur aux langues, parce que les usages des langues doivent exister avant qu'on les rapporte artificiellement aux principes généraux." (33). Cette définition porte évidemment sur la distinction entre les présupposés de l'analyse 'raisonnée' et la grammaire proprement dite. On a déjà souligné le fait que les catégories de la grammaire générale s'expliquent par la structure des langues indo-européennes. Mais il y a plus. Dans le cas des langues qui font l'objet des analyses grammaticales et des spéculations philosophiques, il s'agit de langues écrites de caractère littéraire. 'Normalisées' au cours de l'histoire, elles sont caractérisées par l'existence de formes consacrées et de structures régulières. C'est particulièrement évident dans le domaine de la syntaxe, le règne de la phrase, de la phrase complète.

En conclusion : le processus d'analyse de la langue 'standard' et de sa normalisation s'est effectué avant la naissance de la linguistique moderne. Les structures d'une langue littéraire sont connues depuis longtemps étant donné que leur des-

cription commence avec l'élaboration de la 'grammaire'. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des langues européennes (y compris le français) possèdent, depuis le XIX^{ème} siècle, de bonnes grammaires traditionnelles. Leur description n'est plus à faire; il suffit de se rendre à l'évidence.

Le retour à la grammaire traditionnelle signifierait le retour à une base commune de l'enseignement des langues. Cela présuppose une revalorisation de la langue littéraire et, par tant, une révision des prémisses de l'enseignement actuel. Une prise de conscience du phénomène en question permettra surtout de résoudre une grande partie des problèmes qui se trouvent au centre des préoccupations pédagogiques. Se référant à Homère, Platon dit ceci : Τὴν Ἑλλάδα πεπαίδευκεν οὗτος ὁ ποιητής. Cette remarque en apparence assez limitée saisit pourtant un aspect essentiel d'une culture : l'existence d'une langue littéraire.

Aix-la-Chapelle

Richard Baum

Notes

1. Cité d'après Jacob 1969/93.
2. Confais 1980:1.
3. Martinet 1974:9.
4. Benveniste 1967:217. Cf. Baum 1977:11 ss.; Benveniste 1969.
5. Cf. Baum 1980:21 ss.
6. Saussure définit ce terme dans sa leçon du 11 novembre 1910 (du troisième Cours); on le rencontre dans les notes G. Dégallier, de Mme A. Sechey, de F. Joseph et d'E. Constantin. Cf. Godel 1957:77; Engler 1968:446 s.

7. Bally/Sechehaye 1916/1972:267 s.
8. "Thèses", 1929:16.
9. Meillet 1913/1975:130 et 131.
10. "Thèses", 1929:16. Cf. Bréal 1897:219 ss.
11. Vachek 1970/28, s.v. culture de la langue.
12. "Allgemeine Grundsätze", 1932/74; Vachek 1970:28, s.v. culture de la langue littéraire. Au sujet de la discipline inaugurée par les savants tchèques et soviétiques, cf. Scharnhorst/Ising (1976-82) et Skvorcov (1980).
13. Meillet 1913/1975:119; cf. 121.
14. Martinet 1974/6 (1-1. "La linguistique, discipline non prescriptive").
15. "Thèses", 1929/27.
16. Cf. à ce sujet Siebenborn 1976.
17. "Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ?" - "Bien sûr !", dira l'amateur du langage; le linguiste - cf. à titre d'exemple Martinet (1965) - n'est pas du même avis.
18. Cf. Dubois et al. 1973/116, s.v. conscience linguistique.
19. Bally/Sechehaye 1916/1972:41 et 193. Cf. Martinet 1974:172 s. ("Toute langue change à tout instant").
20. Martinet 1963/29.
21. Bally/Sechehaye 1916/1972/317.
22. Vendryes 1923/1968:301.
23. Cf. Kukenheim 1966/21.
24. Grammaire de l'Académie française, 1932:1. Dans la nouvelle édition (1933:1), on lit ceci: "La Grammaire est 'l'art de parler et d'écrire correctement'. - Elle a pour objet la connaissance des rapports naturels ou conventionnels qui existent entre les éléments du langage ou mots, ainsi que des règles que l'usage a instituées."
25. Cf. Pfeiffer 1970:323 ss.; Baratain/Desbordes 1981:34 ss.
26. Marouzeau 1951:104, s.v. Grammaire. Cf., dans ce contexte, le travail d'Hagège (1982).
27. Encyclopédie méthodique 1782-86.2:190 a (article "Grammaire", dû à Nicolas Beauzée et à Jacques Philippe Augustin Douchet). Cf. Monreal-Wickert 1977:33 ss.

28. Dubois et al. 1973:504 s., s.v. universelle (grammaire).
29. Cf. Baum 1982:28 s.
30. Cf. à ce sujet Glinz (1947), Chevalier (1968) et Droixhe (1978:309 ss.: "Système et 'révolution syntaxique': Girard").
31. Cf. Bühler 1934/1965; Martinet 1979 et Mahmoudian 1976. Au sujet de Tesnière cf. Baum 1976.
32. Engler 1968:304, col. 2 et 3; cf. Godel 1957:73 s. et Bally/Sechehaye 1916/1972:185 ss. ("La grammaire et ses subdivisions"). Cf. également Encyclopédie méthodique 1782-86:196 ("Système figuré des parties de la grammaire") et Monreal-Wickert 1977:39 s.
33. Encyclopédie méthodique 1782-86.2:190 b.

Bibliographie

- "Allgemeine Grundsätze der Sprachkultur", in: Scharnhorst/Ising 1976-82, 1, 74-85.
- Bally, Charles, Albert Sechehaye (1972): in: Ferdinand de Saussure (éd.), Cours de linguistique générale, édition crit. préparée par T. de Mauro, Paris, Payot, 1ère éd. 1916.
- Baratain, Marc, Françoise Desbordes (1981): L'Analyse linguistique dans l'Antiquité classique, I. Les théories, Paris, Klincksieck.
- Baum, Richard (1976): "Dependenzgrammatik", Tesnières Modell der Sprachbeschreibung in wissenschaftsgeschichtlicher und kritischer Sicht, Tübingen, Niemeyer.
- (1977): "Systemlinguistik und Sprechakt. Emile Benvenistes Auseinandersetzung mit dem sprachtheoretischen Ansatz Ferdinand de Saussures", Indogermanische Forschungen 82, 1-38.
- (1980): "Langue et situation. Prolegomènes à l'étude du processus sémiotique des médias", Etudes de linguistique appliquée 38, 17-27.
- (1982): "La grammaire idéologique et sa place dans l'histoire de la grammaire philosophique", Histoire, épistémologie, langage 4,1, 23-33.
- Benveniste, Emile (1966-74): Problèmes de linguistique générale, 2 vol., Paris, Gallimard.

- Benveniste, Emile (1967): "La forme et le sens dans le langage", in: Benveniste 1966-74, 2, 215-229.
- (1969): "Sémiologie de la langue" in: Benveniste 1966-74, 2, 43-66.
- Bréal, Michel (1897): Essai de sémantique. Science des significations, Paris, Hachette.
- Bühler, Karl (1965): Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache, 2., unv. Aufl., Stuttgart, Fischer, 1ère éd. 1934.
- Chevalier, Jean-Claude (1968): Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750), Genève, Droz.
- Confais, Jean-Paul (1980): Pour une nouvelle conception de l'enseignement de la grammaire, Didaktischer Brief des Pädag. Instituts der Stadt Nürnberg 92, Nürnberg, Pädag. Institut der Stadt.
- Droixhe, Daniel (1978): La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes, Genève, Droz.
- Dubois, Jean et al. (1973): Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse.
- Encyclopédie méthodique. Grammaire et littérature (1782-86): 3 vol., Paris, Panckoucke, Liège, Plomteux.
- Engler, Rudolf (éd.) (1968): Ferdinand de Saussure : Cours de linguistique générale, édition crit. Tome I, Wiesbaden, Harrassowitz.
- Glinz, Hans (1947): Geschichte und Kritik der Lehre von den Satzgliedern in der deutschen Grammatik, Thèse, Zürich.
- Godel, Robert (1957): Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure, Genève, Droz.
- Grammaire de l'Académie française (1933): Paris, Firmin-Didot, première édition 1932.
- Hagège, Claude (1982): La structure des langues, Paris, P.U.F. (Que sais-je ?, 2006).
- Hall, Robert A. (1960): Linguistics and Your Language. 2nd, rev. ed. of Leave Your Language Alone !, Garden City, N.Y., Doubleday.
- Jacob, André (1969): Cent points de vue sur le langage. 270 textes choisis et présentés avec introduction et bibliographie, Paris, Klincksieck.
- Kukenheim, Louis (1966): Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale, 2ème éd. rev., cor. et augm., Leiden, Universitaire Pers.

- Mahmoudian, Mortéza (éd.) (1976): Pour enseigner le français. Présentation fonctionnelle de la langue, Paris, P.U.F.
- Marouzeau, Jules (1951): Lexique de la terminologie linguistique. Français allemand, anglais, italien, 3ème éd. augm. et mise à jour, Paris, Geuthner.
- Martinet, André (1963): "Les puristes contre la langue", in: Martinet 1969, 25-32.
- (1965): "Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ?" in: Martinet 1969, 46-61.
- (1969): Le Français sans fard, Paris, P.U.F.
- (1974): Eléments de linguistique générale, Paris, Colin, 1ère éd. 1960.
- (éd.) (1979): Grammaire fonctionnelle du français, Paris, Crédif, Didier.
- Meillet, Antoine (1975): Aperçu d'une histoire de la langue grecque. 8ème éd. avec bibliographie mise à jour et complétée par O. Masson, Paris, Klincksieck, 1ère éd. 1913.
- Monreal-Wickert, Irene (1977): Die Sprachforschung der Aufklärung im Spiegel der grossen französischen Enzyklopädie, Tübingen, Narr.
- Pfeiffer, Rudolf (1970): Geschichte der klassischen Philologie. Von den Anfängen bis zum Ende des Hellenismus, Reinbek bei Hamburg, Rowohlt.
- Siebenborn, Elmar (1976): Die Lehre von der Sprachrichtigkeit und ihren Kriterien. Studien zur antiken normativen Grammatik, Amsterdam, Grüner.
- Skvorcov, Lev Ivanovič (1980): Teoretičeskie osnovy kul'tury reči, Moskva, Iz. "Nauka".
- Scharnhorst, Jürgen, Erika Ising (éds.) (1976-82): "Grundlagen der Sprachkultur". Beiträge der Prager Linguistik zur Sprachtheorie und Sprachpflege, Teil 1 und 2, Berlin, Akademie-Verlag.
- "Thèses du Cercle linguistique de Prague", (1929): Travaux du Cercle linguistique de Prague 1, 5-29.
- Vachek, Josef (1970): Dictionnaire de linguistique de l'École de Prague, 3ème éd., Utrecht - Anvers, Spectrum.
- Vendryes, Joseph (1968): Le Langage. Introduction linguistique à l'histoire, 4ème éd., Paris, Michel, 1ère éd. 1923.

DISCUSSION

Un certain nombre de remarques et de prises de position critiques ont fait suite à l'exposé de P. Baum. Nous nous proposons de relever ici celles que la transcription du document sonore nous a permis de reconstituer avec un minimum de garantie d'authenticité.

H. Besse fut le premier à prendre la parole pour souligner l'influence primordiale de l'existence d'instruments d'analyse grammaticale sur l'évolution des langues de culture, et pour rappeler que l'apparition de la graphie constitue déjà une première théorisation grammaticale.

Néanmoins les critiques que l'on a faites à la grammaire traditionnelle à propos de ses défauts dans les définitions de concepts et d'opérations, à propos de ses contradictions et de ses incohérences entre les catégories grammaticales et les fonctions qu'elle représentent, demeurent toutes pertinentes. En effet une grammaire qui se contente de poser des normes, sans rien expliquer, n'est d'aucun apport pour l'enseignement des langues.

A.-Cl. Berthoud s'interroge sur les rapports qui lient les grammaires modernes à la grammaire traditionnelle. Il apparaît en effet que loin de renier la grammaire du passé, la linguistique contemporaine s'attache au contraire à la revaloriser (Chomsky et la Grammaire de Port-Royal), et à l'approfondir par un effort de systématisation et de formalisation. S'appuyant sur tout ce qui était pertinent dans la grammaire traditionnelle, la linguistique moderne s'efforce de la rendre plus explicite et de remplacer les concepts flous par des notions claires et opératoires.

P. Baum enchaîne pour affirmer que les grands courants de la linguistique d'aujourd'hui (Chomsky, Tesnières, Martinet, l'école de Prague...) ne sont au fond rien d'autre que de la grammaire traditionnelle, affublée d'une terminologie spécifique obscurcissante. Les innovations d'aujourd'hui ne sont que des développements d'éléments qui étaient déjà présents dans la grammaire traditionnelle. La misère de l'enseignement des langues étrangères est imputable aux linguistes qui, abusant de leur autorité, n'ont contribué qu'à désécuriser les enseignants, alors qu'on dispose avec la grammaire traditionnelle d'un instrument parfaitement adapté à l'enseignement des langues.

B. Py exprime la gêne qu'il éprouve face à une conception des rapports entre la didactique et la linguistique consistant à dire: le rôle de la linguistique est de fournir des consignes et des contenus d'information aux enseignants pour qu'ils les appliquent en classe. Sans être erronée, cette conception doit cependant être élargie. En effet, la linguistique doit fournir non pas des consignes et des contenus, mais des points de repère. Ce qui est fondamental pour un enseignant, c'est non pas d'avoir lu tous les articles de Culioli, de Benveniste ou de Chomsky, mais de savoir que chez Culioli, Chomsky et Benveniste, il y a une certaine conception de la langue et que dans cette conception il y a des éléments qui peuvent être restitués dans l'attitude du maître et de l'élève face à l'objet à apprendre. Vu sous cet angle le côté prescriptif de la grammaire traditionnelle apparaît comme secondaire. En revanche le côté presque contradictoire qu'on trouve dans la linguistique contemporaine se présente comme un enrichissement.

Tout en admettant le point de vue développé par B. Py, P. Baum accuse les théories linguistiques modernes d'être trop compliquées. Il serait coupable de laisser les praticiens se débattre seuls face à la complexité des théories. Le linguiste a donc une double tâche: d'une part veiller à pousser plus loin les recherches; et d'autre part rassurer les enseignants en démontrant qu'on peut enseigner avec la grammaire traditionnelle.

G. Lüdi, tout en estimant opportun de remettre en valeur la langue littéraire et la culture dans l'enseignement des langues, se demande si l'exposé de P. Baum ne repose pas sur une confusion entre des moments de prise de conscience de cette problématique de la grammaire et les solutions scientifiques et didactiques qui ont été proposées. Si l'on peut affirmer avec raison qu'il est nécessaire de revaloriser le rôle de la grammaire dans l'enseignement des langues, il convient d'analyser les conditions concrètes de ce changement d'attitude. Nous disposons actuellement de manuels qui ne reposent pas seulement sur des théories linguistiques abstraites, mais sur une combinaison de réflexions sur l'acquisition d'une langue étrangère et de pratiques didactiques. Il serait inélégant de la part des linguistes de dire: jetez tout cela aux orties, et reprenez la grammaire traditionnelle. Il s'agit au contraire de dire: il est nécessaire de réintroduire la grammaire ou la réflexion sur la langue dans l'enseignement. Cette prise de conscience de l'importance de la grammaire, doit conduire à une convergence des théories linguistiques, des théories de l'apprentissage, des réflexions de la linguistique appliquée sur le rôle de la grammaire dans l'acquisition d'une langue étrangère.

Ce travail d'intégration sera plus efficace que le retour pur et simple à la grammaire traditionnelle.

Université de Neuchâtel
Centre de linguistique appliquée
CH 2000 Neuchâtel

Gérard Merkt